

EMPLOI Pour la première fois, on a une idée du nombre de travailleurs vivant dans la pauvreté. Une analyse du Service cantonal de recherche et d'information statistiques révèle que 6,4% des Vaudois actifs, soit près de 18 000 personnes, obtiennent un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

Père, souvent jeune et immigré: voici le *working poor* vaudois

» Pour la première fois à l'échelon du canton, une analyse se penche sur les travailleurs vaudois vivant dans la pauvreté. Réalisée par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), elle révèle que le taux de *working poor* s'est élevé à 6,4% l'an dernier, ce qui représente un effectif estimé à 18 000 personnes actives, soit un travailleur sur seize. En tenant compte des enfants de ces derniers, ce sont 26 000 personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté (4% de la population vaudoise).

«Une famille avec enfants souvent jeunes, un niveau de formation qui s'arrête à la scolarité obligatoire, souvent des étrangers.» Voilà comment Jean Campiche, directeur du SCRIS, dresse en quelques mots le portrait type du *working poor* vaudois. C'est un peu abrupt, mais conforme à la réalité statistique dévoilée par l'analyse.

Méthodologie adaptée

A l'origine de celle-ci, il y a une méthodologie développée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour estimer le nombre de travailleurs pauvres en Suisse. Elle consiste à comparer le revenu disponible (net) des ménages avec le forfait d'aide sociale, recommandé par l'organisme faîtière dans ce domaine et considéré comme le seuil de pauvreté dans notre pays. En 2003, il est apparu qu'avec 9,3%, la part des *working poor* dans le canton de Vaud était sensiblement plus élevée que celle calculée pour l'ensemble du pays (7,4%).

Pour l'analyse 2004, le SCRIS a repris la méthodologie de l'OFS mais en y apportant quelques modifications, afin d'intégrer notamment les subsides aux primes d'assu-

rance maladie dont peuvent bénéficier les ménages à bas revenu. Résultat, le taux de *working poor* a donc diminué pour atteindre 6,4%. Jean Campiche assure que ces changements n'avaient pas pour objectif d'atténuer les résultats plutôt sombres enregistrés par le canton: «Au contraire, nous nous sommes adaptés aux conditions vaudoises par souci méthodologique. C'est au plan fé-

«Le système d'assurance maladie est insensé, car plus un ménage compte de personnes, plus cela devient lourd»

PIERRE-YVES MAILLARD
CONSEILLER D'ÉTAT

déral qu'on a de la peine à prendre en compte 26 systèmes d'assurance maladie.»

Globalement, il ressort de l'analyse du SCRIS que les familles avec enfants sont davantage concernées par le phénomène du *working poor*. On compte en effet 15% des ménages comptant trois enfants et plus. Un pourcentage qui descend à 7 pour les familles avec un ou deux enfants. Quant aux ménages sans progéniture, on compte 4% de personnes actives vivant dans la pauvreté. Cette tendance, qui voit le taux de *working poor* croître avec la taille du ménage, se confirme dans d'autres études du même genre réalisées en Suisse ou à l'étranger.

L'analyse fait également ressortir que le phénomène frappe davantage les étrangers que les Suisses, respectivement

12% et 4%. Autre catégorie, les actifs de moins de 40 ans sont deux fois plus touchés que leurs aînés. Si le travail du SCRIS donne des pistes de réflexion sur l'état actuel du marché du travail, il ne mentionne pas en revanche les secteurs d'activités où les *working poor* sont particulièrement représentés.

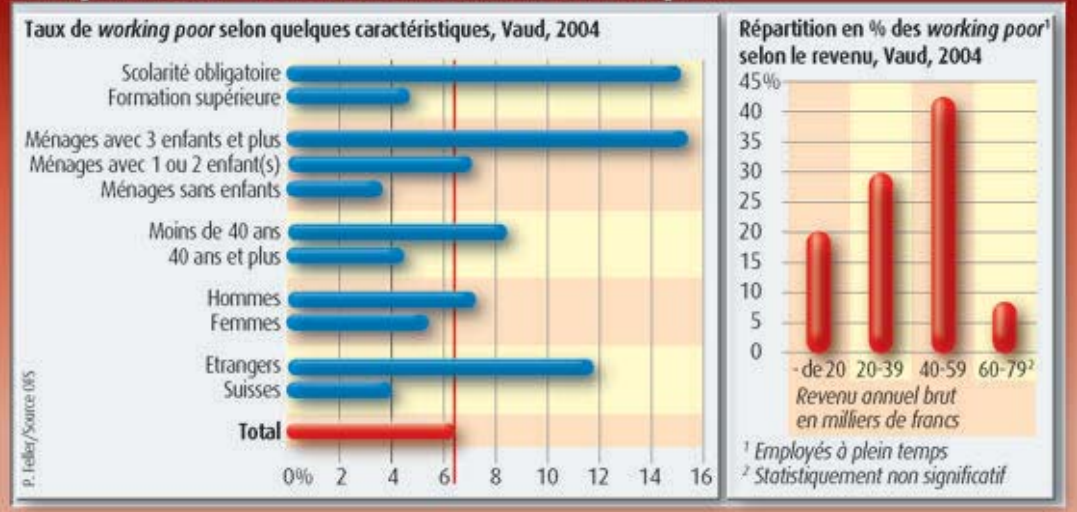
Réactions politiques

Une absence que regrette Pierre-Yves Maillard. Le chef du Département de la santé et de l'action sociale n'en reste pas moins interpellé par l'ampleur de la situation: «Ce sont des gens qui ont des niveaux de revenu inférieurs à ce qui est considéré comme le minimum vital. C'est très inquiétant. J'observe aussi que le fait d'avoir des enfants a un rôle à jouer par rapport à cette problématique de pauvreté.» Voilà pour le constat. Pour ce qui est de trouver des solutions, le conseiller d'Etat livre quelques idées: «Le système d'assurance maladie est insensé, car plus un ménage compte de personnes, plus cela devient lourd. La Confédération donnera dès l'an prochain quelques moyens pour améliorer les choses dans ce domaine. Il est aussi prévu pour 2007 une refonte de la loi sur les allocations familiales.»

L'étude du SCRIS provoque déjà des réactions. Le POP demande ainsi que le gouvernement «prenne cette question comme une des priorités de cette fin de législature avec des mesures urgentes pour liquider ces zones de bas salaires qui pèsent sur le budget cantonal et la vie sociale». La réaction est assortie de diverses propositions dont la mise en place d'un SMIC cantonal à 3500 francs net 13 fois par an.

JEAN-MICHEL JACOT-DESCOMBES

Etre pauvre tout en travaillant: les statistiques



» **TÉMOIGNAGE** Mère divorcée et employée à temps partiel.

«Sans les subsides, c'est la cata!»



Mère divorcée, Christine (prénom d'emprunt) travaille et peine à nouer les deux bouts. Elle a accepté de témoigner dans l'anonymat.

«Je suis toujours sur le fil du rasoir. Si on me supprime les subsides, pour mon appartement subventionné et l'assurance maladie, c'est la cata! Et chaque année, la question se repose. L'Etat ne cesse de réduire son aide pour les primes maladie.» Christine (prénom d'emprunt) raconte ses difficultés de la voix douce de quelqu'un qui réussit à rester serein malgré sa situation précaire. Elle est divorcée depuis dix-huit ans. Elle a un fils et une fille, de 21 ans et 23 ans, qui se sont lancés dans des études et sont donc encore à sa charge. Elle travaille à 35% dans un service public, mais grâce aux heures supplémentaires, elle atteint l'équivalent d'un emploi à 80%. Une somme de 3300 à 3400 francs arrive chaque mois sur son compte. Une fois déduits son loyer de 1000 francs et les charges fixes, il lui reste un bon millier de francs. Pour elle et deux étudiants, qui soulagent leur mère grâce à des petits boulots.

Est-elle une *working poor* selon les critères statistiques? Elle-même n'en sait rien. Qu'importe. C'est le témoignage d'une femme qui travaille, qui a des responsabilités familiales et qui peine à nouer les deux bouts. Elle a toujours eu un emploi, sauf quatre années pour s'occuper de ses enfants. Architecte d'intérieur de formation, elle s'est retrouvée à la porte durant la crise des années nonante. Elle s'est alors tournée vers d'autres domaines pour occuper des postes à temps partiel. C'est son divorce qui l'a plongée dans une situation précaire. Son ex-mari étranger, malade et insolvable, n'arrivait pas à lui verser les pensions alimentaires. L'Etat s'est substitué, en versant à Christine le minimum. Entre ce soutien et son salaire, elle avait quand même trouvé un équilibre qui lui permettait de s'occuper de ses enfants. Lorsque ces derniers ont atteint leur majorité, les difficultés se sont accentuées: «Je ne touche plus de pensions alimentaires. Et

financièrement, c'est vraiment devenu une gymnastique. Je n'ai pas de gros besoins. Ça fait quatre ans que je ne suis pas partie en vacances. Le restaurant ou le cinéma, c'est un luxe rare. Heureusement, ça ne me manque pas, car je suis casanière. Je fume peu. Avec deux paquets, ça ficherait tout par terre. Heureusement, j'ai des goûts simples.» Christine garde la tête hors de l'eau et ne se plaint pas. «Je ne reporte pas mes choix sur les autres. Je suis consciente que j'ai pu prendre de mauvaises décisions. Mais j'arrive à parler de ma situation. Avec l'âge, on prend de la hauteur.» Soutenue par sa famille, passionnée de dessin, elle réussit à ne pas penser tout le temps à ses problèmes. Pendant dix ans, elle a été active à l'Association des familles monoparentales, où elle a vu des situations très dures: «J'ai connu beaucoup de femmes qui cumulaient les problèmes.»

PHILIPPE MASPOLI

INTERVIEW EXPRESS

ALDO FERRARI Secrétaire régional UNIA pour le canton de Vaud.

«Le besoin de salaires minima»

— En tant que syndicaliste, êtes-vous surpris du nombre de *working poor* que révèle l'étude du SCRIS?

— Malheureusement pas du tout. Mais il faut être clair, nous sommes actuellement dans la logique du Livre blanc de David de Pury et des programmes de l'UDC qui mènent à l'assistance publique. Prenons un exemple: les attaques contre l'assurance chômage. On a voulu pénaliser les profiteurs. Mais on a finalement pénalisé ceux qui ont dû accepter un emploi payé à 70%. Car les gens à qui on a réduit l'assurance chômage, quel type d'emploi peuvent-ils prendre? Que ceux qui sont moins bien rémunérés.

— Le phénomène fait du canton de Vaud l'un des plus mauvais élèves du pays. Comment l'expliquez-vous?

— Pour bien répondre, il faudrait pouvoir faire des comparaisons et

savoir exactement quelles sont les branches économiques concernées par la problématique des *working poor*. A première vue, je dirais que, ces dernières années, de nombreuses entreprises n'ont pas pris les mesures structurelles nécessaires. On l'a vu avec les nombreuses fermetures qui ont frappé le tissu industriel vaudois. Il y a aussi certainement une autre raison, qui est plutôt une appréciation: le nombre d'emplois qui existent dans le secteur du tourisme. Enfin, je me demande aussi si l'endettement du canton, qui implique un appui restreint à l'aide sociale, ne joue pas aussi un rôle.

— Quelles solutions préconisez-vous pour enrayer le phénomène?

— On espère que le monde politique, et surtout celui de l'économie, s'emparera de ces chiffres pour réagir. Il faut

des mesures de fond, même si elles prendront du temps. Trop d'emplois ne sont encore pas assez payés. Il y a en tous les cas le besoin d'imposer des salaires minima. Et je constate que les industries souffrent d'un déficit de contrôles.

J.-M.J.



CHRIS BLASER